

Les subsides

la Chambre que le gouvernement dépose les critères d'accessibilité et les détails concernant ce fonds servant alors au graissage de patte. Il y a quinze mois de cela, et la population n'est toujours pas renseignée. Le gouvernement n'a pas voulu divulguer cette information ni à moi, ni à mon parti, ni à la Chambre, ni à la population.

Cette information est importante. Elle montrerait que le gouvernement a constamment utilisé au cours des trois dernières années les fonds destinés à la création d'emplois à ses propres fins politiques. Voilà pourquoi il hésite à fournir cette information aujourd'hui. Voilà pourquoi nous avons à nouveau tenté ces dernières semaines d'obtenir des renseignements sur la nouvelle caisse libérale de création d'emplois servant au graissage de patte.

Je voudrais citer un cas précis, monsieur le Président. Le 8 décembre 1983, les médias reçoivent un communiqué intitulé: «M^{me} Ursula Appolloni annonce l'octroi d'une subvention de \$230,000 à Covenant House». Dans ce communiqué, Ursula Appolloni, député de York-Sud-Weston, annonce qu'elle réserve \$230,000 pour Covenant House, à Toronto. Monsieur le Président, Covenant House est située dans la circonscription de Rosedale, celle que je représente ici. La subvention a été versée à l'archidiocèse catholique de Toronto. Je connais très bien ces gens et je leur ai téléphoné l'autre jour. Je leur ai demandé quand M^{me} Appolloni, député de York-Sud-Weston...

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. C'est la deuxième fois que le député appelle un autre député par son nom. Voudrait-il appeler M^{me} le député par le nom de sa circonscription?

● (1240)

M. Crombie: Monsieur le Président, je me reportais au communiqué du député, où on lit: M^{me} Ursula Appolloni.

Le président suppléant (M. Guilbault): Permettez-moi de signaler que ce n'est pas une explication. Beauchesne dit très nettement que de citer un document antiparlementaire ne rend pas la citation plus parlementaire. Il faut faire en sorte que celle-ci soit conforme à la procédure de la Chambre.

M. Crombie: Merci, monsieur le Président. La chose importante, dans tout cela, c'est qu'hier à la Chambre, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) a dit clairement que les critères avaient été préparés un peu avant Noël. Le député de York-Sud-Weston (M^{me} Appolloni) négocie avec l'archidiocèse de Toronto depuis la fin d'octobre pour lui obtenir des fonds de \$230,000. Durant toute cette période, je me suis entretenu avec les collaborateurs du ministre à Toronto à trois reprises. Soit le 14 octobre, le 4 novembre et le 3 novembre pour négocier 32 projets aux termes du programme Canada au travail et de l'article 38. Pendant tout ce temps, les fonctionnaires n'ont pas soufflé mot du financement disponible puisé dans une autre caisse relevant du ministre. Ce matin, j'ai téléphoné aux collaborateurs du ministre et je leur ai demandé si, durant les négociations pour le financement de 32 projets dans ma circonscription, ils connaissaient l'existence de ces fonds. Ils ont répondu par la négative. Je leur ai alors demandé quand ils avaient été mis au courant. Vers la fin de janvier, m'ont-ils répondu. Je rappelle que ce sont les collaborateurs du ministre.

Il y a une chose que je voudrais savoir, tout comme la population de ma circonscription. Pendant que je négocie au nom de mes électeurs avec les collaborateurs du ministre, qui ne sont nullement au courant de l'existence d'une autre caisse de création d'emplois et des critères qui en régissent l'utilisation, comment la représentante de York-Sud-Weston peut-elle se rendre dans ma circonscription, et probablement dans n'importe quelle autre, et négocier un projet avec un certain groupe? Que devient le régime parlementaire, dans ces conditions?

Le député de York-Sud-Weston ne représente pas la circonscription de Rosedale. Tandis que je négociais 32 projets au nom de mes commettants, le député de York-Sud-Weston est arrivé sur les lieux remettre \$230,000 pour un projet.

Les projets dont j'ai parlé sont importants, monsieur le Président. Il s'agit du *North Jarvis Community Newspaper*, un centre communautaire, des projets d'entraide, un projet Extension et une proposition pour créer des emplois au parc Regent.

Faut-il s'étonner que les gens deviennent cyniques? Cela sent la corruption à plein nez. C'est le mot qui convient, il ne s'agit pas d'autre chose. Il est scandaleux que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration refuse de l'admettre.

M. McGrath: Il n'est même pas à la Chambre.

M. Crombie: C'est une chose que de faire en sorte que les députés libéraux obtiennent des fonds avant les autres pour financer des projets dans leur propre circonscription, ce qui est déjà déplorable. C'est inéquitable, c'est injuste et c'est malhonnête, mais les libéraux le font depuis si longtemps que les gens y sont habitués. Mais ce qui est pire dans cette affaire, c'est qu'ils ne se contentent pas de faire du favoritisme dans leur propre circonscription; ils le font aussi dans d'autres circonscriptions. Les électeurs de Rosedale n'ont pas élu un libéral; c'est moi, le député de Rosedale. Je suis très dévoué envers mes électeurs, et quand je négocie avec les collaborateurs du ministre, je constate qu'ils ignorent tout comme moi que le ministre permet au député de York-Sud-Weston de négocier la réalisation d'un projet dans ma circonscription.

J'ignore ce que le gouvernement entend faire à ce sujet. J'ignore ce que compte faire le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui représente une circonscription du grand Toronto, mais je peux vous dire que cette affaire sent mauvais et que les Torontois savent reconnaître cette odeur. C'est encore pire que les bonnes vieilles habitudes libérales de favoritisme et de corruption. Les libéraux s'imaginent maintenant qu'ils n'ont même pas besoin de se faire élire pour administrer le pays, qu'ils n'ont qu'à connaître personnellement le ministre. Ils ne sont pas assujettis aux critères comme tous les autres, ils n'ont pas besoin de faire une demande officielle et de suivre le processus démocratique, il leur suffit de connaître le ministre. Quand les choses en sont là, monsieur le Président, les Canadiens savent qu'il est temps de se débarrasser du gouvernement.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration devrait démissionner, monsieur le Président. Il n'a plus une miette de crédibilité et rien de ce qu'il pourrait dire ne pourrait le disculper. Voilà un ministre qui affirme que les critères d'application de ce programme n'ont été établis qu'un peu avant Noël, alors qu'un député libéral négociait avec l'un de mes électeurs dès le mois d'octobre. Mes électeurs ne toléreront pas plus longtemps ce genre de chose, monsieur le Président.